



Compte rendu

# COMITE DE SUIVI ET DE PILOTAGE

*Site Natura 2000*  
*« Moun né de Cauterets, pic de Cabaliros »*  
*FR7300923*



Source : Wendy Lesniak – Estive de Goury

Mercredi 30 octobre 2019 à 16h  
Salle des fêtes de Gaillagos

## MEMBRES PRESENTS

---

DUMESTRE COURTIADÉ Thierry	Maire de Gaillagos Président du copil du site Natura 2000 Président du SIVOM du Labat de Bun
DUPRIEZ Nathalie	Bureau biodiversité DDT 65
LARZABAL Jean-Baptiste	Maire d'Arcizans-Dessus
LESNIAK Wendy	Animatrice Natura 2000 du site, CCPVG
MAURO Jean-Marc	Office National des Forêts
PITCHELU Julie	Parc National des Pyrénées
POULOT Michel	APPMA de Cauterets
SALANOVA Fabienne	Bureau biodiversité DDT 65
SALLENT Anne	GIP CRPGE

## MEMBRES EXCUSES

---

ABBADIE Jean-Marc	Vice président chargé environnement CCPVG
BRAUN NOGUE Catherine	CBN PMP
DANFLOUS Samuel	CEN MP
DEJEANNE Christelle	Bureau biodiversité DDT 65
GERARDIN Eric	Président CD65 du CAF
LAMANDE Nathalie	DREAL Occitanie direction écologie
PEREIRA DA-CUNHA Noël	Président de la CCPVG
PRUDHOMME François	CBN PMP

# PREAMBULE

Thierry DUMESTRE COURTIADÉ, ouvre la séance et remercie tous les participants de leur présence.

Il en profite pour faire un point bref sur les actions du site et surtout sur l'évaluation du docob du site qui est prévu pour 2020.

Les grands points du jour :

- Communication
- Milieux naturels / faune
- Pastoralisme
- Animation du site
- Questions diverses

Wendy LESNIAK enchaîne sur la présentation des actions passées, en cours et prévues sur le site.

# COMMUNICATION

## ❖ Lettres infosites



Juillet 2018



Octobre 2019

La lettre infosite de juillet 2018 était basée sur les espèces de chiroptères d'intérêts communautaires présents sur le site.

Elle a été distribuée dans les offices de tourisme du secteur et dans les mairies des communes concernées.

La lettre infosite 2019 est basée sur les actions réalisées sur la zone humide de la Badette (panneaux pupitres, inventaire invertébrés, caractérisation du milieu).

La 4<sup>e</sup> de couverture fera l'objet d'un zoom sur une action terminée (diagnostic pastoral sur l'estive de Goury), une action en cours (suivi Desman des Pyrénées) et une action prévue (évaluation du docob du site).

Elle se terminera par un point bref concernant le grand prix Natura 2000 obtenu grâce au film des animateurs du réseau des vallées des gaves ainsi qu'un petit encadré sur la finalisation de la cabane d'Ilhers.

### ❖ *Film de promotion Natura 2000*

Le film de promotion sorti en 2018, était une action commune des animateurs du réseau Natura 2000 des vallées des gaves. Elle présentait les différentes actions des animateurs (suivi naturaliste, pastoralisme, animation scolaire ect...).

Cette année, nous avons envoyé notre candidature au « Grand prix Natura 2000 édition 2019 » dans la catégorie communication, et ce petit film est arrivé en première position.

La qualité, l'exemplarité, l'originalité de cette action et l'intérêt de son apport potentiel pour les autres professionnels du réseau Natura 2000 ont été reconnus par les évaluateurs !

Au mois de juin, 3 animateurs se sont rendus au Assises à Paris pour récupérer le grand prix.



Quelques séquences en image du film pour ceux qui ne l'auraient pas vu...



## ❖ *Panneaux de communication*

Plusieurs panneaux ont été réfléchis en 2018 avec des experts et élus notamment sur le contenu des panneaux et de leur emplacement.

Deux panneaux ont été installés cette année sur la commune de Cauterets sur le secteur Catarrabes au niveau de la ferme Igau. Une inclusion a été fixée sur un grand panneau déjà existant présentant les différents types de milieu que l'on peut croiser en montant au Cabaliros. Un totem a été installé juste à côté, reprenant la charte graphique des totems de l'ONF mis en place sur le secteur.



Trois panneaux pupitres ont été installés sur la commune d'Arcizans-Avant le long du sentier qui longe la zone humide de la Badette. Ils présentent également les différents habitats humides ainsi que les espèces constituant le milieu.

## ❖ *Animation*

Une animation grand public gratuite a été réalisée par le CPIE Bigorre Pyrénées le 25 septembre 2019 sur le thème de « la biodiversité sur la zone humide de la Badette ».

L'affiche a été conçue par mes soins et a été envoyée dans les offices du tourisme accompagnée d'une fiche de réservation. Elle était également visible sur le site internet des vallées de Gavarnie et a fait l'objet d'une publication sur Facebook.

La météo n'étant pas avec nous ce jour-là, plusieurs personnes ont été contraintes d'annuler la sortie. Nous sommes donc restés en petit comité, à 4.



Nathalie DUPRIEZ préconise de prioriser un public local pour la prochaine animation prévue pour 2020.

Julie PITCHELU propose de revoir la période qui n'était peut-être pas adaptée et d'envisager éventuellement de proposer ce type de sortie lors de manifestations à la journée avec une thématique bien ciblée.

Thierry DUMESTRE COURTIADÉ rajoute qu'il pourrait être envisageable d'associer ce genre d'animation au festival Terres aux étoiles ou encore aux événements de la Réserve Naturelle du Pibeste-Aoulhet.

## MILIEUX NATURELS / FAUNE

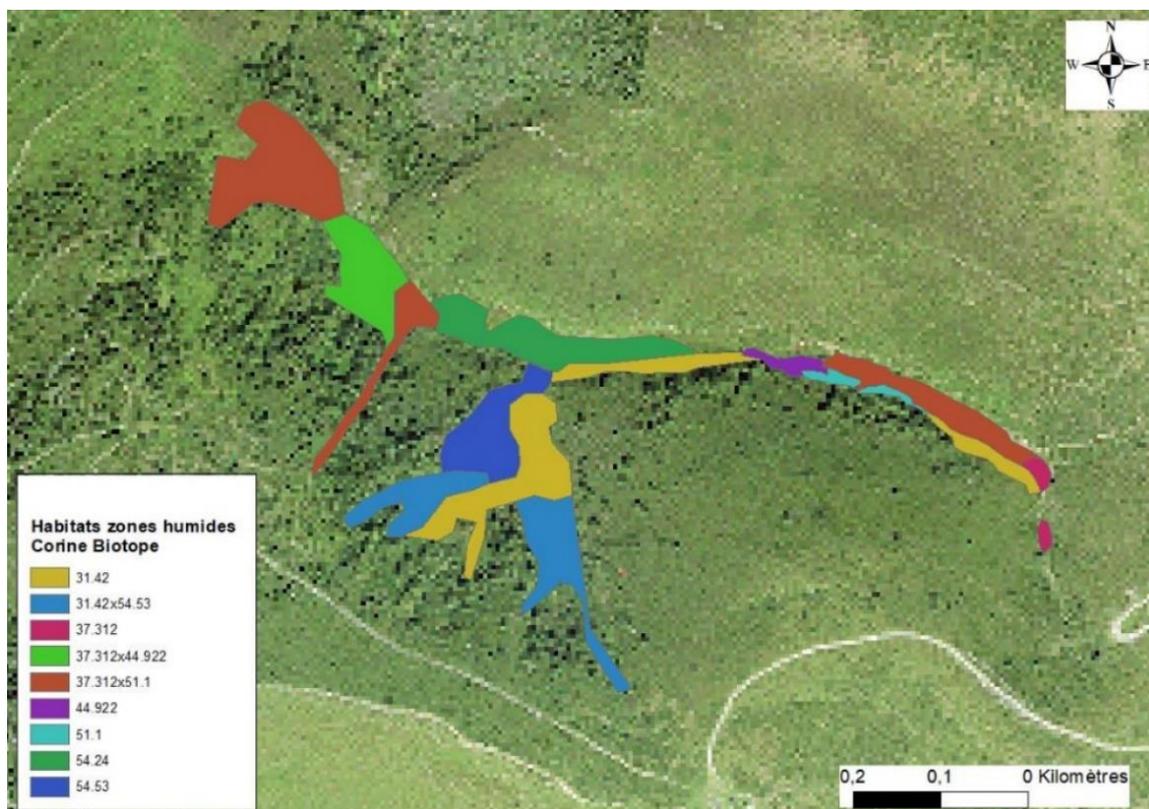
### ❖ *Caractérisation de la ZH de la Badette*

En 2016, l'AREMIP a réalisé un inventaire floristique pour évaluer les différents habitats et par conséquent, le périmètre de cette zone.

En 2018, un inventaire complémentaire en terme d'espèces floristiques a été réalisé au cours de la période estivale. Trois nouvelles espèces de flore ont pu être contactées :

- la Pédiculaire des bois (*Pedicularis sylvatica*)
- la Prénanthe pourpre (*Prenanthes purpurea*)
- une mousse (*Climacium dendroïdes*)

Grâce aux différents relevés de végétation qui sont venus compléter ceux de 2016, la zone humide semble s'étendre sur 3 ha de plus soit 8,3 ha. Et la caractérisation des habitats a permis de contacter cinq habitats d'intérêts communautaires et un habitat d'intérêt prioritaire soit la tourbière haute active (7110).



Carte issue du rapport 2018 de l'AREMIP

## ❖ *Inventaire des invertébrés sur la ZH de la Badette*

Au cours de l'été 2019, le Conservatoire des Espaces Naturels de Midi-Pyrénées (CEN MP) a inventorié les invertébrés (rhopalocères, odonates et orthoptères) de cette zone humide. Plusieurs espèces remarquables ont pu être contactées :

RHOPALOCERES	ODONATES	ORTHOPTERES
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Grand Collier argenté (<i>Boloria euphrosyne</i>)</li> <li>- Petit Collier argenté (<i>Boloria selene</i>)</li> <li>- Nacré de la sanguisorbe (<i>Brenthis ino</i>)</li> <li>- Mélitée noirâtre (<i>Melitaea diamina</i>)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Aeshne des joncs (<i>Aeshna juncea</i>)</li> <li>- Cordulégastré bidenté (<i>Cordulegaster bidentata</i>)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Ehippigère gascone (<i>Callicrania ramburii</i>)</li> </ul>
<p>⇒ <b>4 espèces de papillons inféodées aux zones humides par la présence d'une plante hôte.</b></p>	<p>⇒ <b>2 espèces de libellules inféodées aux zones humides (tourbière pour la première et suintements / sources pour la seconde).</b></p>	<p>⇒ <b>Une espèce de sauterelle endémique pyrénéo-gasconne.</b></p>

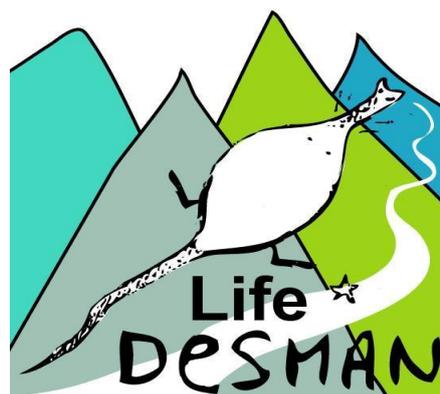
Cet inventaire a pu révéler la présence de plusieurs espèces remarquables à l'échelle du site. Néanmoins, la richesse spécifique et l'abondance des individus est très faible au vu des potentialités écologiques et biogéographiques de la zone d'étude.

Il est probable que plusieurs facteurs se cumulent :

- Un biais météorologique, lié aux conditions climatiques particulières de l'année 2019, et notamment les épisodes exceptionnels de canicule en début d'été, a pu avoir un impact défavorable sur l'abondance des espèces (moins prégnante pour les odonates).
- Un impact sur la pression de pâturage est aussi possible, mais au vu du chargement et de la fréquence d'occupation de la zone humide, il semble peu probable que cet impact soit significatif.
- Enfin, il semble probable que le caractère fortement ferrugineux des eaux du site puisse avoir un impact important, voire majeur, sur la diversité et l'abondance des espèces localement. Cet impact pourrait être lié à la toxicité du Fer présent dans l'eau, et dans les plantes de la zone humide. La bioaccumulation par ingestion pourrait ainsi expliquer une part de la diversité et de l'abondance constatées sur la zone.

## ❖ *Prospection Desman des Pyrénées*

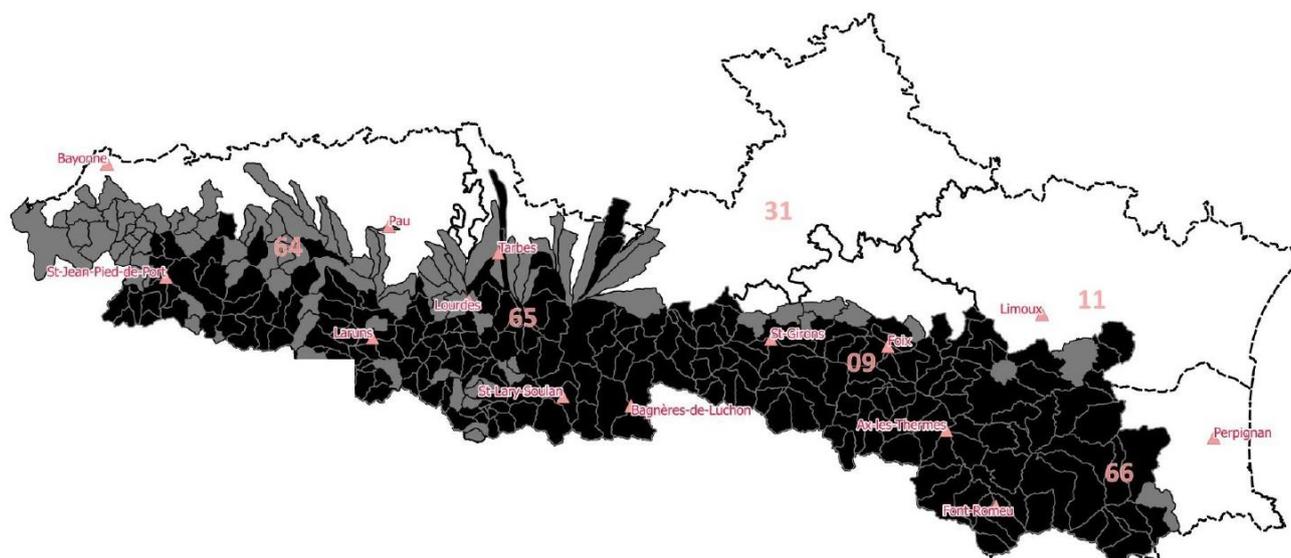
Au printemps 2019, les animateurs du réseau Natura 2000 ont suivi une formation par le Conservatoire des Espaces Naturels de Midi-Pyrénées travaillant sur le « programme Life + Desman ». Nous avons donc été formés à la recherche d'indices de présences (féces ou crottes) pour intégrer au mieux l'espèce dans les projets d'aménagements hydrauliques.



En effet, ce petit mammifère aquatique discret, exigeant et rare à l'échelle de l'Europe est menacé par certaines actions d'origines anthropiques (barrage, curage, modification des berges, fluctuation du débit ect...) pouvant modifier son habitat et ses ressources alimentaires.

Toutes les Pyrénées françaises ont été cartographiées selon un maillage mis à jour régulièrement.

Cet outil a été élaboré à partir de données de détection et de non-détection du Desman des Pyrénées, et d'une modélisation statistique de la favorabilité de son habitat durant les périodes dites historique (< 2005) et actuelle (≥ 2005). Il a pour vocation de simplifier la prise en compte de l'espèce par une simple consultation de carte (voir figure ci-dessous), préalablement à la réalisation d'inventaires. Il vient en appui lors de l'état initial de la zone étudiée en facilitant le recueil et l'analyse des données existantes. Il distingue, à l'échelle des zones hydrographiques des Pyrénées françaises (petits bassins versants topographiques), trois zones qui ont été définies à partir du calcul d'un indicateur.

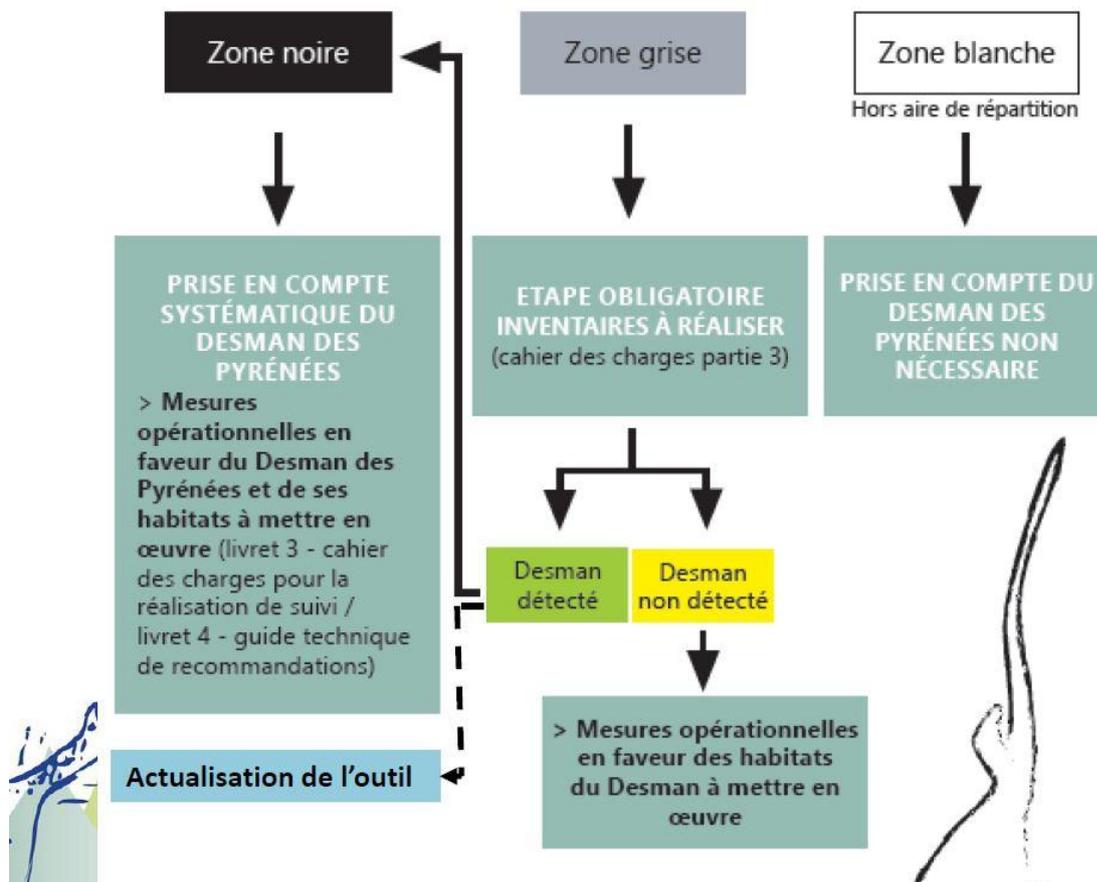


Trois couleurs sont alors visibles :

- Zone blanche : Desman considéré comme absent
- Zone grise : Desman potentiellement présent
- Zone noire : Desman actuellement présent

La carte est consultable et téléchargeable (couche SIG) en ligne sur [https://carto.picto-occitanie.fr/1/visualiseur\\_de\\_donnees\\_publicques.map](https://carto.picto-occitanie.fr/1/visualiseur_de_donnees_publicques.map)

En fonction de la localisation du projet, des mesures opérationnelles en faveur du Desman des Pyrénées pourront être mises en place (voir figure ci-dessous).



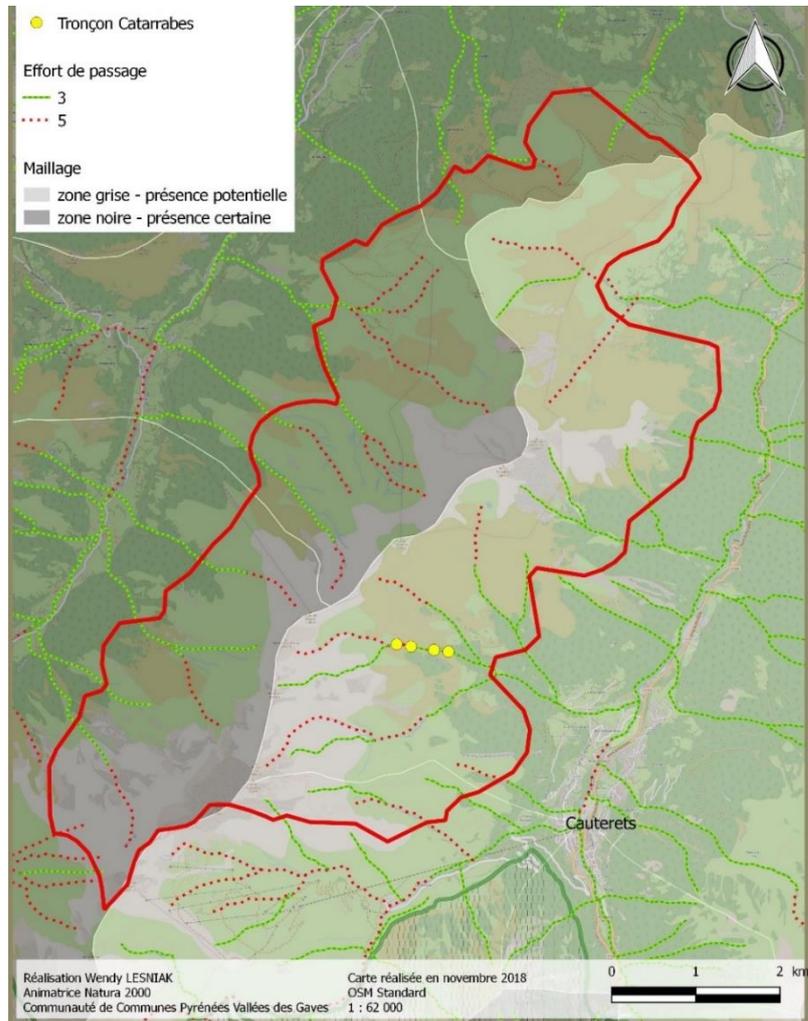
Les mesures opérationnelles consistent à adapter les travaux au Desman des Pyrénées. Elles ne sont en aucun cas considérées comme un frein aux aménagements. Par exemple :

- éviter le déplacement des machines dans le cours d'eau pour limiter la mise en suspension des particules non appréciées par les larves d'invertébrés (ressource alimentaire du Desman).
- laisser des gros blocs en tas au milieu du cours d'eau pour recréer un habitat favorable avec la présence de caches.
- laisser quelques blocs seuls au milieu du cours d'eau pour former des zones plus calme en aval pour favoriser le développement des larves d'invertébrés.

Pour valider cette formation, trois cours d'eau doivent être prospectés (deux en zone noire et un en zone grise). La chargée de mission Natura 2000 anime 3 sites Natura 2000 au total (Lac bleu, Léviste – Cabaliros – Gabizos). Elle a opté pour la réalisation d'un cours d'eau par site. Pour le site du Cabaliros, le cours d'eau choisi se situe en zone grise : cours d'eau de Catarrabes.

Si lors de la prospection, aucune crotte n'est recensée, plusieurs passages sur le cours d'eau sont recommandés.

-  Zone noire
-  Zone grise
-  3 passages recommandés
-  5 passages recommandés
-  Tronçon prospecté



Le cours d'eau prospecté est classé vert (3 passages à réaliser si pas de féces détectés). Un tronçon de 700m, selon un protocole défini, est positionné sur le cours d'eau par SIG au préalable. L'objectif est de prospecter une section de 200m, 300m non prospecté puis 200m à prospecter de façon à toucher à plusieurs domaines vitaux du Desman (environ 400m). Même si l'on sait qu'il peut parcourir plusieurs kilomètres de cours d'eau sur plusieurs mois à une année (jusqu'à 20 km)...



Du matériel adapté est utilisé puisque l'objectif est de descendre dans le cours d'eau chercher les fèces. Pour cela des waders sont indispensables ainsi que des bâtons pour le maintien et la sécurité et enfin une lampe torche / frontale pour l'observation des crottes. Les zones à prospector correspondent à toutes les zones émergentes du lit (roches, blocs, troncs enchevêtrés ect..) qui forment des caches.

Quelques conditions sont à respecter. Les prospections doivent se faire entre mi-juillet à fin octobre (pic d'activité). Ce tronçon a été étudié début octobre. De plus, il faut impérativement qu'il n'y ait pas eu d'épisodes pluvieux sur au moins 5 jours consécutifs avant le jour J ou soit inférieur à 4mm d'eau tombée.

Cette action de prospection a été réalisée à 2 sur une journée entière. 4 fèces ont pu être détectées. Mais d'après le CEN PMP seule la dernière serait du Desman.



L'idée de continuer les prospections en 2020 a été mentionnée avec l'aide d'un stagiaire (BTS GPN).

*Anne SALLENT s'interroge sur les fiches actions qui sont spécifiques à l'espèce ou à son habitat qui est d'intérêt communautaire.*

*Julie PITCHELU lui répond que le Desman n'est pas inféodé à un habitat d'intérêt communautaire mais plutôt aux ruisseaux et ruisselets de montagne en général où l'habitat et la ressource alimentaire sont favorables.*

*Jean Baptiste LARZABAL demande si les travaux d'aménagements sont plus faciles à mettre en œuvre sur les petits ruisselets qui s'assèchent en été vu que le Desman ne peut ni se cacher ni s'alimenter.*

*Wendy LESNIAK lui répond qu'il peut être présent dans ces ruisselets lorsqu'ils sont en eaux et se déplacer dans les cours d'eaux principaux*

*lorsqu'ils sont à sec, sachant qu'il peut parcourir jusqu'à 20km sur une année.*

*Thierry DUMESTRE COURTIADÉ demande si nous sommes accompagnés par les chargés du programme Life + Desman lors de nos prospections pour confirmer la présence ou non de l'espèce, et si nous ne pouvons pas récupérer des fèces pour analyses.*

*Wendy LESNIAK lui répond que nous ne sommes pas accompagnés mais qu'ils suivent l'avancée de nos prospections par des retours d'expériences par email ainsi que par des photographies des fèces contactées. Pour ce qui est de l'analyse génétique, elle sera possible au cours de l'année 2020 lors les prospections complémentaires sur le site.*

*Anne SALLENT propose de mettre en place des pièges photos sur les cours d'eau propice pour optimiser les chances de le croiser. Ce qui est une idée que nous avons envisagée.*

*Julie PITCHELU termine en évoquant qu'il y a un agent du PNP (Flavien Luc) qui a suivi la même formation il y a plusieurs années et qu'il est le référent Desman au PNP.*

### ❖ *Prospection Calotriton des Pyrénées*

Des prospections sont prévues pour 2020 pour améliorer l'état des connaissances sur cette espèce sur le site. Seulement six points géoréférencés sont connus à ce jour sur le site (base du PNP + NEO). Elles seront réalisées par l'animatrice du site en collaboration avec les autres animateurs du réseau N2000 des vallées des gaves mais aussi avec Nature En Occitanie (NEO). Une méthodologie déjà existante sera utilisée et nous réaliserons, dans un premier temps, des prospections de jour pour recenser la présence / absence de l'espèce sur les cours d'eau et dans un second temps, des prospections nocturnes pour évaluer plus précisément la population.



## PASTORALISME

---

### ❖ *Mesures Agro-Environnementales (MAE)*

La MAE (herbe 09) est toujours en cours (3<sup>e</sup> année) sur l'estive de la Labasse / Aumède gérée par le SIVOM du Labat de Bun. La cabane d'Ilhers est en phase de finalisation et a été inaugurée le 25 octobre 2019.

*Wendy LESNIAK s'excuse encore de n'avoir pu se libérer pour participer à l'inauguration de la cabane.*

*Thierry DUMESTRE COURTIADÉ précise que l'inauguration s'est bien passée et a réuni une douzaine de personnes notamment pour la visite du*

*bâtiment, de la salle de transformation... Il ajoute également que la piste actuelle par les viellettes n'est pas le meilleur accès pour se rendre à la cabane en raison des quelques conflits de petites ampleurs avec le voisinage.*



*Wendy LESNIAK devait faire un point sur les conclusions de l'étude de Thomas LATTUGA, ancien stagiaire au CBN PMP, ayant travaillé sur l'impact du pâturage sur la végétation des estives la Labasse / Aumède. Cependant, l'étude n'étant pas encore aboutie, elle fera l'objet d'un point lors du prochain copil du site.*

*Anne SALLENT en profite pour nous faire un retour sur la MAE en cours : Un travail de fond est fait avec les élus sur l'ensemble de l'estive notamment pour savoir comment fixer les troupeaux qui tendent à se déplacer. L'accueil avec la cabane permet une activité laitière et un travail sur le long terme. Les éleveurs sont intéressés par la gestion du milieu naturel avec les brebis et pottioik, par exemple par le parcage des troupeaux où il y a de la ressource fourragère pour réouvrir des landes fermées ou en phase de fermeture. Une demande de dérogation est nécessaire en ce qui concerne les écobuages, mais ces derniers ont un rôle bénéfique sur l'enrichissement du sol et donc sur les espèces végétales.*

*Jean Baptiste LARZABAL ajoute que la flore a beaucoup changé sur les secteurs écobués et pâturés derrière. Il rapporte aussi que le problème rencontré sur cette estive est la gestion du greuil qu'il faut transporter, mais que cela est difficile compte tenu de la chaîne du froid. Il ajoute que l'année prochaine, ce sera une famille avec des enfants en bas âges qui occuperont les lieux.*

*Thierry DUMESTRE COURTIADÉ précise que le projet a démarré en 2014 où l'objectif était de stabiliser les éleveurs sur l'estive pour ancrer l'activité. La piste montant à l'estive est une piste muletière et ne peut être utilisée par les engins motorisés. Le projet est devenu viable par la reconquête du territoire et notamment par le contrat avec les bergers qui est pour eux, une garantie.*

*L'estive est devenue attractive avec ce genre d'équipements. Aujourd'hui, le gardiennage est permanent et les éleveurs sont en agriculture biologique. Ils tirent le lait, transforment, sèchent et dès que c'est possible, le transportent avec les mulets pour les sécher et saler au pays basque.*

*Nathalie DUPRIEZ demande s'il y a eu un état des lieux par le CBN PMP avant que l'estive soit occupée afin de faire une comparaison avant / après, notamment sur l'ouverture des habitats d'intérêts communautaires pâturés. Elle dit qu'il serait aussi intéressant de faire un bilan écologique à la fin de la MAE.*

*Anne SALLENT lui répond qu'il y a eu un diagnostic pastoral mais pas d'état zéro sur l'estive par le CBN PMP. Elle précise que ce sont des milieux complexes et des mosaïques d'habitats et qu'il peut être difficile d'émettre une comparaison. Néanmoins, elle ajoute qu'un bilan est réalisé à chaque fin d'année avec les éleveurs pour le suivi de la MAE.*

## **ANIMATION site (évaluation docob)**

Le document d'objectif date de 2011 et doit être évalué au cours de l'année 2020. Cette évaluation sera mise en place en 5 phases :

- État des lieux initial (bilan écologique / socio-économique)
- Bilan technique et financier
- Bilan de la conduite de l'animation
- Évaluation du Docob et de sa mise en œuvre
- Conclusions, recommandations et perspectives

Un marché public a été lancé avec une consultation basée sur un cahier des charges précis, s'est clôturé le 30 septembre. Le cahier des charges en question mettait en avant 2 critères concernant les offres soit 40% pour le critère du prix et 60% pour le critère technique.

Trois offres sont proposées pour l'évaluation du docob du site et ont été classées selon les deux critères précédemment cités :

Offre	Critère prix	Critère technique	Classement de la meilleure offre
ONF	4	6	10 / 10
Biotope	4	5,2	9,20 / 10
ETEN Environnement	2,9	4,8	7,70 / 10

Selon le classement des offres, l'ONF semble être le meilleur prestataire pour réaliser ce genre d'étude compte tenu que ce sont eux même qui ont rédigé le docob du site au lancement de l'animation. L'évaluation doit commencer début janvier.

Les travaux devant être suivis tout le long de l'évaluation, un comité technique (COTECH) doit être formé et doit être composé du président du copil, de l'animatrice, de la DREAL, de la DDT 65, des experts, acteurs du territoire. L'objectif sera de :

- formuler les questions évaluatives
- suivre les travaux
- discuter et valider les travaux, rapports et recommandations
- faire des propositions au comité de pilotage pour la suite du travail

Au cours de l'année 2020, seulement 4 réunions seront programmées (une réunion de lancement, deux réunions intermédiaires et une réunion pour la restitution finale).

Lors de ce comité de pilotage, ce COTECH a pu être formé en partie et est constitué des membres suivants :

- Président du copil
- Animatrice du site
- DREAL
- DDT 65
- Conservatoire Botanique National des PMP
- GIP CRPGE
- Parc National des Pyrénées

**Nous lançons également un appel à candidature pour toutes autres personnes souhaitant intégrer ce COTECH pour suivre l'avancée de l'évaluation du docob du site Natura 2000.**

Thierry DUMESTRE COURTIADÉ clôt la séance aux alentours de 18h00.

